

SCN1 Initial - SAVOIR COMMUN DU NUCLEAIRE NIV.1 ^{SCN1}

Contribue à la délivrance de l'habilitation M0 par l'employeur.

Présentiel - Synchron

Objectifs

Etre capable de mettre en oeuvre les pratiques de base pour circuler en CNPE



Public Visé

La formation s'applique à tout intervenant qui doit circuler et travailler sur l'installation industrielle d'un CNPE.



Pré Requis

- ☒ Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement
- ☒ Avoir suivi une formation générale à la sécurité

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Appliquer les règles de base liées à l'environnement de travail sur un CNPE.
Appliquer les règles de base relatives à la sécurité conventionnelle sur un CNPE.
Appliquer les règles de base relatives à l'environnement sur un CNPE.
Expliquer et mettre en oeuvre les règles de base de l'incendie sur un CNPE.

Parcours pédagogique

Accueil sens des règles
Fonctionnement et règles de base en CNPE
PFI : Pratiques de Fiabilisation de l'Intervention
Mise en situation : PFI et repérage
Habitations et régimes
Théorie et mise en situation :
Circuler en CNPE
Les règles vitales
Prévention incendie
Exigence de tenue de chantier
Réagir en cas d'aléas
Capitalisation
Validation des acquis théoriques et pratiques
Synthèse

Méthodes pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et active combinées. Alternance d'apports théoriques, de travaux dirigés et de mises en situation pratiques à partir de scénarii représentatifs des conditions réelles d'intervention.

Moyens pédagogiques

Salle équipée : vidéoprojecteur, tableau/paperboard
Utilisation de tablettes numériques (exercices, VAT)
Supports multimédias
Chantier école agréé EDF, certifié CEFRI F

Qualification Intervenant·e·s

Formateur(s) habilité(s)



Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis théoriques (VAT)
Validation des acquis en situation (VAS)
Le comportement des stagiaires est évalué tout au long de la formation.
Tout manquement aux règles de sécurité ou tout comportement inadapté peut donner lieu à une exclusion de la formation.
Le certificat est valable 4 ans. Au-delà de cette échéance, toute intervention sur un CNPE n'est plus autorisée. Si la date de validité du certificat est dépassée depuis plus d'un an, la réalisation d'une formation initiale est obligatoire.
L'offre recyclage comporte soit un recyclage autonome SCN1 (2 jours)
soit un recyclage combiné SCN1/CSQ (3 jours)

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.



Durée

28.00 Heures

4

Jours

Effectif

De 3 à 12 Personnes